

ART.TERRE Mayotte

CONSTRUIRE EN TERRE MAHORAISE

Éditions CRAterre



**ART.TERRE
MAYOTTE**
association loi de 1901
art.terre.mayotte@gmail.com
72, rue Saharangué
97600 Mamoudzou

DOSSIER DE PRESSE

// Ce livre rend compte du caractère novateur, écologique et économique joué par la filière de construction en terre crue à Mayotte dès le début des années 1980. Il est le fruit de douze années de travail de l'association ART.Terre Mayotte qui ont mobilisé producteurs, constructeurs, donneurs d'ordres, amoureux de la planète... et de Mayotte. //

INTRODUCTION

L'association ART.Terre Mayotte, créée en 2007 avec l'objectif de promouvoir la construction en brique de terre comprimée (BTC), est porteuse du projet de sa normalisation qui s'est traduit, dans un premier temps, par la publication en 2018 d'une ATEEx (Appréciation technique d'expérimentation n°2588) pour aboutir aux règles professionnelles actuellement en cours de finalisation.

Cette norme permet aujourd'hui de relancer la construction en brique de terre crue qui avait presque disparue depuis les années 2000 alors que pendant son âge d'or, les vingt années précédentes, quarante millions de briques de terre ont été produites et mises en œuvre, soit 1150 000 m² et près de dix mille logements.

Est apparu alors la nécessité de retracer, avec les différents acteurs qui y ont contribué, l'histoire de cette filière dont l'ampleur et la notoriété sont bien souvent méconnues des habitants de l'île. Une filière alors unique car c'est à Mayotte que la



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	5
DE LA TECHNIQUE À LA FILIÈRE	13
INTRODUCTION	14
EXPERIMENTATION ET SAVOIR-FAIRE	28
Le chantier expérimental de Passamaity - 1983	30
LA CONSTRUCTION D'UNE FILIÈRE ÉCONOMIQUE	32
SAVOIR-FAIRE ET NORMALISATION	40
COMMUNICATION ET SENSIBILISATION	46
La maison construite en un jour - 1983	46
L'association ART.Terre Mayotte	48
RÉALISATIONS	53
LA DIVERSITÉ ARCHITECTURALE DES PROJETS EN BTC	54
L'habitat social en accession	54
L'habitat locatif intermédiaire	56
Les établissements recevant du public (ERP)	57
Témoignages	58
PERSPECTIVES	91
ÉVOLUTION DE LA COMMANDE	92
BRIGUETIERS : LA COOPÉRATIVE, OUTIL DE DEMAIN	98
LA BTC, ALTERNATIVE MODERNE ET MONDIALE	105
INTERVENANTS	116

brique de terre crue a connu son premier développement à grande échelle.

Depuis la naissance de la filière début 1980 aux perspectives à venir, *Construire en terre mahoraise* décrit comment le matériau BTC, aujourd'hui écologiquement incontournable au regard des défis environnementaux du XXI^e siècle, a joué et jouera de nouveau un rôle dans l'essor économique de l'île et son développement.

Ce livre de l'association ART.Terre Mayotte, qui vient s'intercaler entre l'ATEX publié en 2019 et les règles professionnelles à venir, a pour vocation de valoriser le travail accompli et de participer à la relance de la filière en appuyant l'élaboration des règles professionnelles.

Construire en terre mahoraise n'est pas un ouvrage technique, mais un ouvrage qui donne matière à penser quant au choix primordial des matériaux dans la construction et la politique de l'habitat, alors que le développement des logements, sociaux notamment, prend chaque année plus d'ampleur dans le 101^e département.

INTRODUCTION

Durable, local et frugal sont trois adjectifs qui qualifient les politiques publiques affirmées par la France en ce début de ^{xx}e siècle et tout particulièrement pour ce qui concerne l'avenir du développement urbain, l'architecture et la construction. Que d'évolution dans les objectifs sociaux ! Qu'on se rappelle : en janvier 1977 Paris inaugure le centre Georges Pompidou modèle d'architecture high-tech, tandis que l'année suivante, à Londres, on ouvre le siège de la Lloyd's, symbole du « l'expressionnisme structural ». Ces deux édifices majeurs, expérimentaux sur bien des points, ont été réalisés à grand renfort de processus techniques et pour des prix d'investissement et d'entretien crevant tous les plafonds.

Au même moment, il y a quarante ans à Mayotte, les services de l'État et singulièrement l'action de la direction départementale de l'Équipement s'engageait dans une démarche tout aussi expérimentale mais devant répondre aux trois qualités, durable, locale et frugale que nous recherchons aujourd'hui sous le qualificatif d'in-

novation. Il s'agissait de substituer à un habitat en torchis de bois, raphia, torchis de boue mélangé à de la paille et couvert de feuilles tressées – c'est-à-dire pas moins de 90 % du patrimoine bâti mahorais en 1980 – un habitat en « dur » conçu avec très peu de moyens et en rapport avec les modes de vie locaux.

L'expérimentation s'est soumise à des contingences extrêmement contraignantes qui se sont révélées des atouts : absence de port de commerce limitant drastiquement les livraisons de matériaux, une économie de marché rudimentaire largement fondée sur l'autosubsistance, des ménages très peu monétarisés et de faibles richesses naturelles... Mais elle a été compensée par une intelligence de situation de la part des équipes dédiées à la mise en œuvre d'une démarche qui s'est avérée être un levier essentiel du développement global du territoire.

Cette première urbanisation vertueuse est née de la mise en place d'une méthode de projet comprenant notamment : un diagnostic approfondi de la situation ethnologique locale, de son accompagnement d'expérimentations techniques à grande échelle pendant deux décennies ; de la concertation, de la mobilisation des villageois par l'auto-construction, des artisans par la formation professionnelle conduite dans le cadre d'ateliers ou de chantiers, d'évaluations permanentes, et finalement d'une très forte appropriation locale du programme.

L'expérimentation technique a porté sur différentes ressources locales : basalte, raphia ou cocotier et principalement sur la mise au point du produit bloc de terre comprimée accompagnée par une expérimentation socio-économique impliquant les administrations, la recherche, les donneurs d'ordre, les producteurs, les entreprises et les villageois qu'on dénomme dans ce document, « filière ».

Ce qui pourrait sembler aujourd'hui avoir quarante ans d'avance ne garantit pas d'entraîner avec soi toute une économie sur le long terme, même quand un « processus » s'est avéré vertueux. Le développement, en même temps qu'il modernise un territoire apporte avec lui son contingent de diversités, d'approches et d'appétits financiers. Celui de Mayotte a importé d'autres logiques et d'autres références telles que le « conformisme » dont les avantages, parfois les bénéfices, mais aussi les nuisances, rendent son avenir incertain.

Ce livre vient à point, dans un univers devenu plus réceptif, pour montrer que c'est une continuité d'actions et d'acteurs qui a permis au produit BTC d'être en 2021 toujours présent, contrôlé et disponible pour de nouveaux constructeurs qui projettent de répondre aux attendus sociétaux. Ce livre décrit les mécanismes et les réalisations de cette expérience et donne la parole à ses acteurs.

L'évolution de l'habitat en quarante ans
La terre dans la case en torchis, dans la case SIM en accession sociale puis récément
dans les logements en hauteur en locatif social



Sada, fin des années 1980

14



Majicava, 1995



Koungou, 2015

15

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE

Cet ouvrage a été réalisé grâce à la contribution financière de l'Agence française de développement (AFD), d'Électricité de Mayotte (EDM), de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Mayotte (CMA) et de la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Mayotte (DEAL). Y ont contribué notamment le sénateur Thani Mohamed Soilihi, Yves Rajat, directeur de l'AFD Mayotte, le président du conseil départemental Soibahadine Ibrahim Ramadani et le député Mansour Kamardine.

Une cinquantaine de témoignages d'acteurs de la filière ou membres de l'association y sont compilés et viennent s'intercaler et étayer le propos des auteurs, Vincent Liétar et Dominique Tessier.

TÉMOIGNAGE

SOIBAHADINE IBRAHIM RAMADANI
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE

LES PRÉMISSSES DU DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE

C'est tout naturellement que j'apporte mon témoignage dans cet ouvrage et plus largement mon soutien à cette démarche autour de la brique de terre compressée, initiée de longue date par l'association ART.Terre dont je salue le rôle et l'engagement.

Après des améliorations successives, cette technique – relativement récente – a pris son essor dans le cadre de programmes d'habitat économique d'Afrique et d'Amérique latine. À Mayotte, c'est dans les années 1980, que des équipements collectifs mais aussi vingt mille logements en BTC, dont la « case SIM », ont été réalisés grâce à la collaboration entre l'architecte Vincent Liélar, la Société Immobilière de Mayotte et les artisans locaux soutenus et formés par le CRAterre et les compagnons du Devoir.

Au terme du lancement de cette filière terre sur l'île, près d'une vingtaine de briqueteries furent d'ailleurs créées pour valoriser les ressources locales tout en fournissant de l'emploi aux Mahorais en concevant une forme d'habitat respectueux du mode de vie local et de l'écosystème de l'île.

Cet ouvrage tombe à point nommé, à l'heure où la promotion de cette filière, sa normalisation aussi, représentent des enjeux dont chacun mesure l'importance, notre territoire et ses acteurs entendant prendre toute leur place dans un développement harmonieux, soutenable et maîtrisé.

Le futur schéma d'aménagement régional (SAR) de Mayotte, engagé depuis 2017, privilégie trois orientations fortes : celle de faire émerger un projet partagé par l'ensemble des acteurs du territoire mahorais ; celle de définir les conditions favorables au développement de l'ensemble de l'île au profit de tous ses habitants et ceux à venir ; celle, enfin, de proposer un projet de développement opérationnel, permettant d'organiser, prioriser et structurer l'investissement sur l'île.

La problématique de l'habitat est donc majeure. Celle des matériaux à utiliser et à produire ne l'est pas moins. La brique de terre compressée représente un savoir-faire traditionnel, qui a été sans cesse perfectionné, qui mobilise de nombreux partenaires autour de sa promotion en tant que filière. Créer les conditions de la formation, de la réglementation, de l'accompagnement passe par le partenariat et l'implication de tous les acteurs. Cet ouvrage s'inscrit pleinement dans cet objectif et je remercie tous ceux qui contribuent à valoriser cette technique innovante, moderne et, j'en suis convaincu, porteuse d'avenir.

22



Le modèle "aide en nature" 2 pièces, années 1980-1990
Coût : 10 000 euros

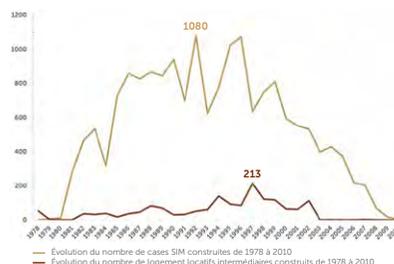


La filière artisanale à produit jusqu'à mille cases par an.

La case SIM

La case SIM est un logement individuel en accession (sociale) de petite surface, en moyenne de 50 à 70 m², réalisée par des artisans locaux. Elle garantit un clos-couvert sûr. Elle est livrée dans un état de finition qui devra être complété par l'habitant mais sans aucun endettement. Parfaitement appropriée par la population locale, elle aura abrité, en vingt-cinq ans, dix-huit mille familles dans absolument tous les villages mahorais.

Le mètre carré produit par les artisans mahorais coûte environ, 50 € au début des années 1980, 250 € en 1990, 400 € en 2000 avec des finitions qui se sont notamment améliorées.



23

L'ouvrage se décline en trois chapitres.

Première partie : De la technique à la filière

Cette partie contextualise et retrace l'histoire de la filière.

Aux début des années 1980, les services de l'État engagent la démarche de substituer à l'habitat traditionnel mahorais, constitué à 90% de cases en torchis, un habitat en dur en rapport avec les modes de vie locaux. Les contingences locales très contraignantes et le peu de moyens vont être à l'origine d'une expérimentation originale qui va faire émerger la filière de brique de terre crue.

La démarche qui va en découler n'inclut pas seulement la mise au point technique du produit BTC, mais l'élaboration d'une réelle politique de l'habitat à travers la mise en place d'une méthode de projet comprenant un diagnostic de la situation ethnologique locale, de la concertation, de la mobilisation des villageois par l'auto-construction et des artisans par la formation professionnelle conduite dans le cadre de chantiers.

LE CHANTIER EXPERIMENTAL DE PASSAMAINTY - 1983

En 1975, après l'indépendance proclamée des autres îles de l'archipel des Comores, la SIM devait assurer la réalisation de programmes de logements locatifs destinés à l'accueil des agents des administrations réinstallées à Mayotte. La SIM a d'abord importé en urgence quelques logements préfabriqués en structure bois, un projet très conventionnel (architecte de La Réunion + groupe BTP et technique parpaing-béton) de cinquante plus seize logements à Mamoudzou.

Aussitôt livrés, en 1978, la direction de la SIM qui avait entamé les premières réalisations en accession sociale en s'appuyant sur le savoir-faire artisanal a décidé d'associer ce type de réalisation à la logique des filières locales. Le cahier des charges des programmes de 1982-83 a radicalement été modifié: conception intégrant des moellons, des briques, un minimum de mécanisation (zéro terrassement) et adaptation au savoir-faire de petites entreprises locales.

Parmi les différentes opérations, l'une d'entre elles située dans un quartier en extension de Passamainty, un village proche de Mamoudzou a fait l'objet d'une expérimentation exceptionnelle.

Le programme de huit logements locatifs destinés à des fonctionnaires de l'État s'appuyait sur le modèle et les modes de construction de l'habitat social. Une petite

révolution, d'abord pour leur situation dans un quartier populaire mais aussi pour la typologie proposée. Chaque logement s'organisait en modules de vie ou de services distincts autour d'une varangue et de circulations couvertes mais extérieures, le tout dans une cour clôturée selon l'habitat traditionnel.

La SIM a confié le pilotage de ce projet, sa conception et sa réalisation au CRATerre qui a constitué pour l'occasion une équipe de professeurs et d'étudiants de l'école d'architecture de Grenoble. Après la phase d'élaboration, toute l'équipe est venue à Mayotte pour la durée totale du chantier: un peu plus de six mois, où les expérimentations techniques de maçonnerie et de charpente ont été conduites en formant les artisans retenus pour la réalisation.

L'expérimentation ne s'est pas arrêtée là, les briques de terre ont été produites à proximité immédiate par une briqueterie installée pour le village et l'expertise du CRATerre a permis de limiter la stabilisation au ciment à 2% soit trois à quatre fois moins que le dosage courant pratiqué jusqu'à la pour garantir une qualité dans la durée et en rapport avec le climat tropical de l'île qui connaît une saison des pluies parfois mouvementée. Au total ce chantier a fait une démonstration du potentiel de cette filière qui vaut encore aujourd'hui.



Cette démarche, durable et locale vers laquelle le monde tend quarante ans plus tard a participé au développement de Mayotte et a été l'objet d'une très forte appropriation de la population.

Dans ce chapitre, aux textes originaux qui expliquent ce cercle vertueux viennent s'intercaler les témoignages des acteurs qui ont contribué à sa mise en place: fonctionnaires de l'État, élus, ingénieurs, architectes, maçons, briquetiers...

LA DIVERSITÉ ARCHITECTURALE DES PROJETS EN BTC



Habitat social en accession dans un cadre urbain.
À gauche : Mitsapéré, 2002, à droite Tsingoni, 1998

L'HABITAT SOCIAL EN ACCESSION

Partant du travail d'analyse ethnologique, un « modèle » du mode vie de la population villageoise a été identifié et a servi à programmer les interventions dans les villages, soit sur le mode du remplacement d'une case en feuille par une case en dur ; soit sous la forme de lotissements en extension du village. Ce diagnostic sociologique a déterminé pendant longtemps une morphologie d'organisation spatiale des parcelles et du bâti suivant un mode de vie matrilocal où les femmes sont propriétaires du logis et l'obligation faite aux pères de construire une maison pour chacune de leurs filles sur le terrain de la mère. La référence en matière d'aménagement fut l'ensemble constitué d'une maison comprenant la pièce de l'homme ouverte sur l'espace public et la pièce de la femme ouverte sur la cour (le *shanza*), chacune des pièces étant dotée d'une varangue (espace couvert-ouvert). L'une sur l'espace public et l'autre sur le *shanza*.

Même si progressivement cette référence est devenue moins prégnante, les familles aux revenus modestes éligibles aux subventions du logement social et disposant de la propriété foncière ou de l'usage durable de parcelles ont continué à construire des maisons individuelles en très grand nombre. Ainsi ce sont environ dix mille maisons qui furent construites en vingt ans (1980 à 2000), structurant les villages et leurs extensions.

Dans le prolongement, avec la reconnaissance foncière, les familles mahoraises sont devenues propriétaires titrées et elles ont agrandi ou transformé la case en dur initiale.

Le programme d'habitat social de la SIM en vingt ans a produit une trentaine de modèles de cases qui se différencient selon leur taille, nombre de pièces et surface au sol, leur mode constructif : BTC ou par exemple structure bois et remplissage BTC, ou structure béton armé et remplissage BTC et parfois parpaings, etc. Des types particuliers ont aussi été développés pour s'adapter à la configuration des terrains comme les cases-pentes. Toutes les opérations, jusqu'en 2000, ont été conduites avec les villageois selon un mode d'accession sociale à la propriété.

54



Chirongui, 1995

55

Deuxième partie : Réalisations

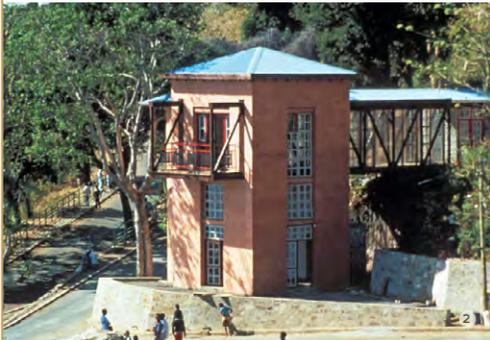
Cette partie expose la diversité architecturale des projets en BTC au travers le témoignage des architectes et ingénieurs ayant construit à Mayotte depuis les années 1980 jusqu'à nos jours.

Des milliers de logements et équipements publics sont sortis de terre et ont donné une visibilité à l'intelligence et à l'identité architecturale mahoraise qui a su se détacher des modèles métropolitains souvent inadaptés au contexte local.

ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC



1. Bibliothèque de Dzoumogne (2005). AR.OM. Architecte : Violaine Liétar
2. Ancien office du tourisme. Mamoudzou. Architecte : Pascal Rollet
3. Maison des associations (1985). Architecte : Thierry Legrand
4. Chambre professionnelle de Mayotte Projet SIM
5. Place Mariage. Mamoudzou (2000). Architecte : Bruno Hennion



6. Poste de Mamoudzou (1997), architecte : Bruno Hennion
7. Direction de l'Équipement (1987), architecte : Attila Cheyssiak
8. CETAM de Coconi (1984), architecte : Thierry Legrand

9. Maison des associations architecte : Vincent Defos du Rau
10. Tour de contrôle, aéroport de Pamandzi (1984), architecte : Pascal Rollet
11. Siège de la SIM en 1993. Projet SIM



THIERRY JOFFROY

IMPACT ET PERSPECTIVES AU-DELÀ DES OcéANS



Écopavillon terre-typha à Diarradiado, Sénégal. Porteurs de projet : Ernest Diome, Chikéne, anaco. Entretien générale : Esmementere © Milena Vilalba

Ce qui est peu connu par les Mahorais en ce qui concerne le programme d'habitat social et de développement de filières locales de construction développé depuis 1978, c'est l'impact que celui-ci a eu aux niveaux national et international. En effet, même si le bloc de terre comprimée est né dans les années 1950 en Colombie¹ et a fait l'objet de programmes expérimentaux un peu partout dans le monde, c'est bel et bien à Mayotte que celui-ci a connu son premier développement à grande échelle.

Au cours des années 1980, dix-sept briqueteries ont été installées dans les principales localités de l'île qui vont permettre d'atteindre une capacité de production de plus de mille logements par an et de répondre aux besoins en logements locatifs et bâtiments publics : écoles primaires, dispensaires, boutiques. Cela ira même jusqu'à l'utilisation de BTC pour la construction de la tour de contrôle de l'aéroport et des bureaux de la préfecture. Plus tard, ce seront des immeubles qui sortiront de terre, valorisant la terre excavée à proximité.

Quel bel exemple de réussite avec, au-delà de la production de tout ce bâti, un impact considérable sur l'activité économique locale et sur la protection de l'environnement, car limitant l'usage du sable des plages ! Cela a fini par être connu, reconnu et diffusé dans de nombreuses publications en France mais aussi un peu partout dans le monde. Cela n'a pas manqué d'attirer de nombreux professionnels du bâtiment, mais aussi des stagiaires (architectes, ingénieurs, artisans...) dont certains ont beaucoup appris lors de leurs séjours à Mayotte.

De fil en aiguille, Mayotte est devenue l'une des références mondiales majeures en matière de « meilleure

utilisation des ressources locales » au bénéfice de ses populations et plus largement de son économie : un parc de logements fortement amélioré et de très nombreux emplois créés à partir de la simple transformation des matières premières trouvées localement.

Cela a permis à cette technologie, celle du bloc de terre comprimée, de se faire une véritable renommée. L'impact a été mondial, avec de très nombreuses applications et nouvelles initiatives, en Europe (France, Belgique...), en Afrique (Kenya, Bénin, Mali...), en Asie (Inde, Chine...), et en Amérique latine (Brésil, Argentine...). Presque paradoxalement, un des développements majeurs issus de cette expérience mahoraise s'est fait en Colombie où, de retour dans son pays, un architecte ayant travaillé à Mayotte, Dario Angulo, a lancé une production qui dépasse chaque année un demi-million de blocs, utilisés dans divers programmes.

Il est aujourd'hui heureux de voir cette filière mahoraise reprendre toute sa dimension. Dans ce cadre, sous l'impulsion de l'association locale ARTTerre et à nouveau en collaboration avec le CRATERe, la préparation et validation par le CSTB d'une ATEx de type A a été une nouvelle première mondiale. Outre faciliter la relance actuelle à Mayotte, une telle reconnaissance a d'ores et déjà eu des effets ailleurs, y compris en métropole, dans la région parisienne, avec des projets dont la validation a bénéficié de ce nouveau cadre juridique pour la filière BTC.

Enfin, si Mayotte a eu cet impact majeur sur la filière BTC en France et dans le monde, il est important de ne pas oublier que le processus lancé par la DE et la SIM à partir de 1977, intégrant les données d'une enquête sociologique préalable. À l'époque, celle-ci avait fortement guidé la conception architecturale des unités d'habitation proposées en respect du mode de vie local. Cela avait garanti le succès des premières opérations et facilité leur multiplication ; une démarche pertinente en complément de l'approche technique à renouveler régulièrement à Mayotte et ailleurs.



Résidence de Arborada de Cota (182 maisons), Colombie. Architectes : M. Sanchez et J.P. Ustora - BTC terraTEC (Dario Angulo) © Santiago Roa



Salle de conférence du centre 'Sharanam pour le développement rural à Pondichéry, Inde. Client : SARVAM, Sri Aurobindo Society, Pondichéry. Architectes et constructeurs : Lara Davis et Satprem Maini, Auroville Earth Institute © Auroville Earth Institute

1 Des blocs compactés ont existé dans la région de Lyon mis au point par l'architecte François Coindreux (1871-1941), mais c'est un ingénieur colombien, Raul Ramirez qui a inventé la première presse contemporaine : la Cimv Ram.

Troisième partie : Perspectives

Cette partie fait état des perspectives de la filière BTC au niveau national et international. Elle donne la parole à ceux qui œuvrent pour la recherche et le développement de la construction en terre mettant en évidence que, partout dans le monde, bâtir en terre n'appartient plus au passé mais bel et bien à l'avenir.

Si les qualités constructives, écologiques, environnementales et socio-économiques de la terre sont indéniables, à Mayotte, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, maçons et briquetiers témoignent de leur implication à faire évoluer la commande, structurer et redéployer la filière de briques de terre comprimée.

MANSOUR KAMARDINE
DÉPUTÉ DE MAYOTTE

UN VÉRITABLE SOUTIEN DES POLITIQUES PUBLIQUES À CETTE FILIÈRE DOIT ÊTRE AFFIRMÉ

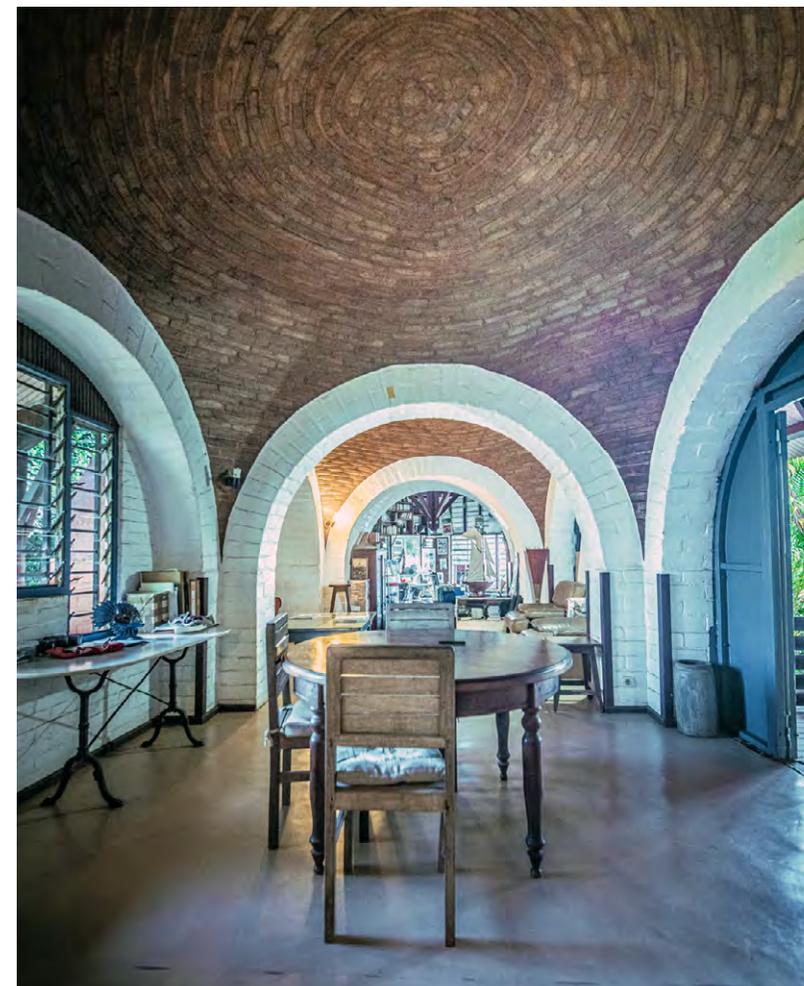
Au milieu des années 1980, les cases SIM commencent à s'implanter en nombre dans les villages. Les représentants de l'État l'avaient annoncé, il s'agissait de remplacer la plupart des habitations très précaires par des cases en dur, un mode de construction jusque-là réservé aux rares édifices publics.

Ces nouvelles cases étaient faites, pour exclure le sable de mer, de solides structures bois et aussi en brique de terre crue; cela a interrogé car *a priori* éloigné du modèle « dur ». À cette époque, jeune maire de Sada, j'avais pu partager à maintes reprises avec les équipes de la SIM et notamment avec Jon Breslar, chef du projet, qui avait été accueilli plusieurs mois à deux pas de mon village alors qu'il travaillait entre 1975 et 1976 à sa thèse d'ethnologie. Vivant parmi les mahorais, il avait beaucoup appris et parfaitement perçu les attentes des habitants. Pour lui, le succès du programme allait passer par la mobilisation des Mahorais eux-mêmes avec leurs traditionnelles capacités d'auto-construction, en quelques mots avec un développement local profitable pour Mayotte avant tout. Je partageais évidemment ces convictions d'un rattrapage social et économique où le Mahorais était acteur et pour lequel j'ai toujours lutté. C'était, et cela reste pour moi, l'indispensable corollaire de notre destin français.

La filière brique, ainsi que d'autres (pierre, basalt, bambou, cocotier, raphia...) ont pu être expérimentées et développées au point que des milliers de cases ont été réalisés, grâce à cette politique de priorités données au « local ». Je veux préciser ici que cette politique dépassait la dimension économique pour considérer l'importance du travail de l'artisan et l'appropriation d'un programme d'habitat réalisé par les mahorais eux-mêmes.

Échangeant régulièrement avec des membres de l'association ART.Terre, j'apprends qu'après vingt ans d'une démarche opiniâtre, la normalisation de la filière brique mahoraise est sur le point d'aboutir, que la relance actuelle des programmes de logements ou d'équipements publics, avec les revendications environnementales de leurs programmation pourrait permettre de redonner une place à cette production locale, que des titres professionnels pourraient valoriser nos entreprises spécialisées dans la brique. Reconnaitre ce savoir-faire exemplaire, désormais confirmé par le monde professionnel du bâtiment et ses instances les plus importantes est juste. C'est prôner sans douter et avant l'heure (il y a quarante ans) des principes environnementaux devenus primordiaux à l'échelle mondiale; un véritable soutien des politiques publiques à cette filière doit être affirmé.

Je terminerai par une anecdote qui tient cette fois à mon activité professionnelle d'avocat. Il est advenu que j'ai eu en 2015, à défendre et ce n'est pas un vain mot, une case réalisée d'arcs, de voûtes et de dômes réalisés en brique de terre mahoraise, de la destruction qui lui avait été promise. Elle a été sauvée sur le moment par notre implication et un classement provisoire du ministère de la culture et puis finalement par une inscription au patrimoine du *xx^e* siècle. Je pense que chacun conviendra maintenant du bien-fondé de cette vigilance à garder les témoignages du talent de nos maçons pour dire les possibles d'un avenir où les mahorais prennent résolument leurs projets en main tout en contribuant pleinement, cela sera extraordinaire, à un nouvel « art de la construction » en France.



Case dôme (1983). Label Architecture contemporaine remarquable, ministère de la Culture

LES AUTEURS

Vincent Liétar

Arrivé à Mayotte en 1981, architecte dplg, il est un des acteurs majeurs de la filière BTC à Mayotte. À la Société immobilière de Mayotte de 1981 à 2010, il a été directeur adjoint et directeur de la production.

Il est à l'origine de l'association ART.Terre Mayotte dont il est secrétaire depuis 2007.

Dominique Tessier

Architecte dplg, à Mayotte depuis 1997

Architecte maître d'œuvre de 1988 à 2021

Président de la sas « dt.au conseil depuis 2019

Architecte-conseil de l'État 2005-2020

Fondateur et vice-président d'ART.Terre Mayotte, 2007-2021

INFORMATIONS PRATIQUES

Titre : Construire en terre Mahoraise

Auteurs : Vincent Liétar et Dominique Tessier
avec Nathalie De Loriol / ART.Terre Mayotte

Éditions : CRATerre - Maison Levrat, Parc Fallavier
Rue de la Buthière - BP 53
38092 Villefontaine Cedex France

Prix : 30 €

**Conception graphique, mise en page
et iconographie :** Claire Betoux

Impression : Précigraph Ltd, Ile Maurice

Format : 24 x 30 cm – 120 pages

Dépôt légal : Mai 2021 – Isbn : 979-10-96446-30-8

Photo couverture : Bertrand Fanonnel / Eight studio

Contact

ART. Terre Mayotte
Association loi de 1901
72, rue Saharangué
97600 Mamoudzou

Claire Betoux
art.terre.mayotte@gmail.com
tél. : 07 62 02 04 45

